



SEANCE DU 31 MARS 2025

DEPARTEMENT Des Landes

 Commune De SEIGNOSSE

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 31 du mois de mars, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué le 25 mars 2025, s'est réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif et Culturel Maurice Ravailhe, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre PECASTAINGS.

Nombre de Conseillers En exercice : 27
 Présents : 20
 Absent : 0

Mesdames, Martine BACON-CABY, Valérie CASTAING-TONNEAU, Stéphanie CASTANDET, Elise COUGOUREUX, Sophie DIEDERICHS, Isabelle ETCHEVERRY, Brigitte GLIZE, Léa HERR, Marie-Astrid ALLAIRE, Sylvie CAILLAUX, Carine QUINOT.

Procurations : 07
 Votants : 27

Messieurs, André de POUMAYRAC de MASREDON, Marc JOLLY, Franck LAMBERT, Thomas CHARDIN, Frédéric DARRATS, Alexandre d'INCAU, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Jacques VERDIER.

Date d'affichage : 25 mars 2025

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Pouvoirs :

Madame Maud RIBERA a donné procuration à Monsieur Franck LAMBERT
 Monsieur Eric LECERF a donné procuration à Monsieur Pierre PECASTAINGS
 Madame Quitterie HILDELBERT a donné procuration à Madame Martine BACON-CABY
 Monsieur Jérôme BIREPINTE a donné procuration à Monsieur Thomas CHARDIN
 Monsieur Gérard BERNARD a donné procuration à Madame Elise COUGOUREUX
 Monsieur Lionel CAMBLANNE a donné procuration à Madame Sylvie CAILLAUX
 Monsieur Christophe RAILLARD a donné procuration à Madame Marie-Astrid ALLAIRE

Secrétaire de séance : Elise COUGOUREUX

Objet : Approbation de l'affectation des résultats 2024 du budget annexe Forêt

VU le code général des collectivités territoriales ;
 VU l'approbation du compte financier 2024 du budget annexe Forêt ;

CONSIDERANT les éléments détaillés ci-dessous :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	210 258.18 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	177 209.30 €
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024	
Solde d'exécution de l'exercice	264 140.47 €
Solde d'exécution cumulé 001	441 349 .77 €



RESTE A REALISER AU 31/12/2024	
Dépenses d'investissement	68 845 €
Recettes d'investissement	47 369 €
Solde	- 21 476 €
RESULTAT DEFINITIF DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	419 873.77 €
Besoin de financement	0.00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	-37 147.10€
Solde d'exécution cumulé	173 111.08 €
TOTAL A AFFECTER au 1068 en investissement	0€
TOTAL à reporter au 002 (excédent de fonctionnement)	173 111.08 €

Ayant entendu l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE :

Article 1 : d'affecter le résultat cumulé 2024 de la section de fonctionnement du budget annexe Forêt comme suit :

Affectation en section d'investissement au 1068

= 0 €

Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2025

= 173 111.08 €

(Report à nouveau créancier 002)

Article 2 : de charger Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux ainsi qu'à Monsieur le Percepteur et de faire appliquer la présente délibération par les services concernés.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,

Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire :

- peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera publié sur le site internet de la commune
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission par le représentant de l'Etat dans le département.

Le/la secrétaire de séance,
Elise COUGOUREUX

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pierre PECASTAINGS



Transmise au contrôle de légalité le : 02/04/2025

Publiée le : 03/04/2025